



Appui au Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais (SPUQO)

- ATTENDU** Que la convention collective du SPUQO est échue depuis le 30 avril 2015 ;
- ATTENDU** Que les négociations pour son renouvellement ont commencé le 20 novembre 2015 et qu'un conciliateur du ministère du Travail est au dossier depuis le 21 décembre 2016 ;
- ATTENDU** Que la direction de l'UQO ralentit sciemment le processus de négociation et a tenté de négocier directement avec les membres du SPUQO ;
- ATTENDU** Que le SPUQO a dû déposer une plainte contre la direction de l'UQO au Tribunal administratif du travail pour négociation de mauvaise foi ;
- ATTENDU** Que le SPUQO a rejeté à 85 % l'offre monétaire de la direction et a adopté un mandat de grève de 10 heures le 19 décembre 2017 ;
- ATTENDU** Les débrayages d'une durée respective d'une heure, de 2 h 53 et de 3 h les 17, 25 et 31 janvier 2018 ;
- ATTENDU** Que la direction de l'UQO menace les professeures et professeurs en grève – qu'elle appelle « manifestants » – d'une injonction ;
- ATTENDU** Que le renouvellement de cette convention collective comporte des enjeux pouvant affecter l'ensemble du corps professoral québécois, dont celui de la cogestion et de la représentation des professeures et professeurs dans les instances de l'université.
- IL EST RÉSOLU** que le Conseil fédéral de la FQPPU :
- SOUTIENT** Les revendications du SPUQO tant sur le plan du contenu que sur celui de la démarche de négociation ;
- CONDAMNE** Avec vigueur le comportement de la direction de l'UQO dans ce dossier ;
- APPUIE** Sans réserve le mouvement de grève du SPUQO.